

Note d'information sur la COVID-19 : éléments à prendre en compte concernant l'aide du Fonds mondial relative au paludisme

Date de publication: 26 mars 2020

1. Introduction

La pandémie de COVID-19 aura des incidences directes et indirectes sur la santé, car elle teste la résilience des systèmes de santé du monde entier. La riposte du Fonds mondial à la COVID-19 est guidée par sa mission visant à éliminer les épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme et à renforcer les systèmes de santé, et également par sa responsabilité en tant qu'acteur majeur sur la scène du développement de la santé internationale.

La propagation de la COVID-19 commence à s'étendre aux pays touchés par le paludisme, ce qui soulève des questions importantes. Les activités de lutte contre le paludisme et d'élimination de la maladie doivent se poursuivre, avec quelques modifications le cas échéant. C'est essentiel si nous voulons éviter un rebond des taux de morbidité et de mortalité du paludisme, et ne pas ajouter aux systèmes de santé un facteur de stress supplémentaire lié à une résurgence de la maladie.

Le présent document fournit des orientations sur des questions touchant les subventions liées au paludisme dans le contexte de la COVID-19. Il comprend un aperçu des travaux de nos partenaires visant à établir des orientations techniques et programmatiques détaillées en temps opportun. Il sera actualisé à mesure que de nouvelles orientations sont établies au vu de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

2. Orientations générales relatives à la COVID-19

- [Lignes directrices de l'OMS pour le nouveau coronavirus \(2019-nCoV\)](#)
- [Mises à jour du Fonds mondial sur la riposte à la COVID-19](#)

Établissement d'orientations pour la riposte à la COVID-19/au paludisme

L'équipe du Fonds mondial chargée du paludisme travaille en étroite collaboration avec les partenaires à l'établissement d'orientations techniques et programmatiques dans les meilleurs délais. L'OMS dirige la coordination dans les domaines ci-après :

- l'équipe d'urgence de l'OMS accompagne les pays aux fins de leur préparation et d'une riposte précoce à l'épidémie ;
- le programme mondial de lutte antipaludique de l'OMS a établi six axes de travail avec les partenaires internationaux, dont des représentants des pays :
 1. le développement de produits ;
 2. la surveillance et l'épidémiologie clinique ;

3. l'approvisionnement ;
4. la riposte au paludisme ;
5. la communication ; et
6. la coordination.

Les organisations partenaires préparent des documents d'orientation spécifiques, en vue d'une utilisation partagée avec les autres partenaires. Dès qu'ils seront disponibles, l'équipe chargée du paludisme les diffusera sans délai, et aidera les équipes de pays et les programmes de lutte contre le paludisme à les mettre en œuvre.

- les directives relatives au déploiement des campagnes de distribution de MIILD ;
- les directives relatives à la gestion des cas, aux PID, à la livraison de MII et aux services de chimioprévention du paludisme saisonnier ;
- les directives relatives aux animateurs communautaires ; et
- les directives relatives à la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire (PEC-C).

3. Orientations relatives à la COVID-19 et au paludisme destinées aux équipes de pays

Prise en charge des cas

- En priorité absolue, assurez-vous que les services de diagnostic et de prise en charge du paludisme ne sont pas interrompus, quitte à adapter les modalités de prestation (communautés, secteur public ou privé) selon les capacités d'adaptation du système de santé et les recommandations locales en matière de distance sociale. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les coûts des activités.
- Vérifiez les stocks de CTA, de TDR et de médicaments de traitement des cas de paludisme grave. Une demande accrue de TDR (et potentiellement de CTA) peut être observée, en raison d'une recrudescence du nombre de patients fébriles venant en consultation, ou si des interventions spécifiques au paludisme sont recommandées (telles qu'une administration massive de médicaments afin de réduire la charge liée à la transmission du paludisme).
- Déterminez si les préconisations en matière de distance sociale entraveront le soutien à l'amélioration de la qualité des services (formation, supervision, etc.). Des modifications ou des reports pourront être appropriés.
- Remarque : à ce jour, aucun élément n'indique que les patients atteints de paludisme encourent plus de risques de complications liées à la COVID-19.

Prévention

Campagnes de distribution de MIILD, de PID et de chimioprévention du paludisme saisonnier

- Certains aspects des directives opérationnelles relatives aux campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, de pulvérisations intradomiciliaires ou de chimioprévention du paludisme saisonnier peuvent s'appliquer à ces trois types d'interventions (au vu des similarités entre certains types d'activités en amont ou au niveau macro/micro). Les équipes de pays doivent envisager de s'appuyer sur ces documents à mesure de leur publication.
- Si votre pays doit déployer des campagnes de distribution de MIILD au dernier trimestre 2020 ou au premier trimestre 2021, vérifiez les calendriers fournis par l'équipe des achats, afin de planifier des livraisons en temps opportun, autant que faire se peut (voir [Considérations transversales](#) ci-après).
- Si votre pays a planifié une campagne de distribution de MIILD entre le premier et le troisième trimestre 2020, recueillez les informations relatives aux calendriers, de la

planification en amont à l'enregistrement et la distribution. Les discussions pourront ainsi être lancées sans délai à mesure de l'évolution de la situation.

- Tenez-vous informé des restrictions locales et examinez quelles incidences elles pourraient avoir sur les campagnes.
- Discutez des plans d'urgence avec les partenaires dans le pays, afin de modifier les livraisons ou en cas de retard d'approvisionnement.
- Si le gouvernement d'un pays décide de reporter, suspendre ou annuler une campagne, informez-en l'équipe chargée du paludisme. Aucun seuil n'a été défini afin de déterminer jusqu'à quel point une campagne devait être maintenue. Actuellement, nous recommandons fortement d'apporter les modifications requises afin de poursuivre les campagnes, dans la mesure du possible.

Distribution continue de MILD

- Vérifiez les stocks de produits utilisés aux fins des soins prénatals et des programmes élargis de vaccination, et préparez-vous à reconstituer vos stocks plus tôt, afin de pallier les retards de livraison (voir *Considérations transversales* ci-après). Passez vos commandes de réapprovisionnement dès que vous le pouvez.
- Si les directives locales en matière de distribution de moustiquaires par l'entremise des centres de santé évoluent, leur demandant par exemple d'accroître la part de moustiquaires distribuées par leurs soins ou de fournir des moustiquaires aux personnes testées positives à la COVID-19 afin de faciliter l'auto-isollement, pensez à vous fournir des stocks supplémentaires.

TPIq

- Aucune modification spécifique n'est recommandée. Que les femmes enceintes soient ou non considérées comme des personnes plus exposées au risque de complications liées à la COVID-19, les services de prévention du paludisme pendant la grossesse restent essentiels.

Communication

- Demandez aux bénéficiaires principaux s'ils ont besoin de ressources supplémentaires pour adapter leurs messages sur le paludisme.
- Il conviendra en particulier de veiller à faire la part des choses entre le respect des règles de distance sociale et l'importance de consulter en cas d'état fébrile ou en présence d'autres symptômes.

Surveillance, suivi et évaluation

- Les orientations techniques à l'intention des partenaires sur le sujet seront diffusées à mesure qu'elles sont disponibles, mais les études et enquêtes communautaires pourraient être reportées.
- Nous recommandons de soutenir les capacités de surveillance, de détection des épidémies et d'intervention, en particulier au niveau des districts et des prestations de services, notamment en explorant l'utilisation d'applications mobiles simples de notification.

Considérations transversales pratiques

- **Produits** : Le Département des achats dirige les efforts de coordination de l'approvisionnement avec les partenaires. Les informations les plus récentes sur la chaîne d'approvisionnement sont publiées sur la page : <https://www.theglobalfund.org/en/covid-19/health-product-supply/>
- **Financement** : Les modifications ou les retards touchant les plans de distribution peuvent avoir des répercussions financières. En collaboration avec les partenaires, l'équipe chargée du paludisme s'emploie à estimer la charge financière des exigences supplémentaires, en s'appuyant sur les enseignements de la distribution dans les

zones touchées par le virus Ebola. Le Secrétariat pourrait étudier de nouvelles solutions de financement (par exemple une optimisation du portefeuille) afin de couvrir les besoins supplémentaires.

- **Demandes de financement** : La simulation du Comité technique d'examen des propositions pour la deuxième période d'examen dirigée par le Partenariat Faire reculer le paludisme a été annulée, et tous les consultants internationaux sont rentrés chez eux. Le soutien à distance est maintenu et le Partenariat peut encore fournir 10 000 dollars à chaque pays en soutien aux procédures nationales, notamment les honoraires d'un consultant local. Le partenariat travaille à l'établissement d'un système de simulation d'examen virtuel.